

Nous vous invitons à participer à une **journée de formation** :

Gestion pratique des maladies de la ruche : les comprendre, les prévenir et les gérer

Intervenant : Thomas GUEHENNEC, animateur section apicole de GDS Bretagne et Technicien Sanitaire Apicole (TSA)

Animatrice : Tiphaine Daudin, animatrice GIE Elevages / ADA Bretagne

Public : Apiculteurs professionnels et pluriactifs (*le nombre de places est limité à 15 personnes pour favoriser les échanges avec l'intervenant. Une priorité sera donnée aux contributeurs VIVEA*).
Pas de pré requis nécessaire.

Durée : 1 jour / 7 heures

Mardi 7 novembre 2023 de 9h30 à 18h00

Au Cowork des Halles

34 rue de Lourmel – 56 300 PONTIVY

Restauration : chacun apporte son pique-nique !

Modalités d'inscription : L'inscription à la formation est obligatoire [via le formulaire en ligne](#), et est un engagement à participer à la journée choisie.

Un e-mail de confirmation vous sera envoyé dès prise en compte de votre inscription.

Concernant les personnes en situation de handicap :

Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter au préalable par téléphone.

Responsable de stage : Tiphaine Daudin / 07.85.35.20.82 / tiphaine.ada@gie-elevages-bretagne.fr

Retrouvez l'ensemble des modalités concernant la formation (tarif, inscription...) dans le [catalogue des formations hiver 2023-24 ADA Bretagne](#)

Programme de la formation

Objectif : A l'issue de cette formation, vous connaîtrez les principales maladies de la ruche (cause, cycle de développement...) et vous serez capables de mettre en place les actions préventives pour éviter leur apparition, ainsi que les actions curatives en cas de constat d'une maladie sur des ruches.

Contenu

Chaque maladie sera présentée de la même manière :

- Connaissance de la maladie : agent pathogène, cycle de développement, troubles constatés
- Actions préventives à mettre en place en lien avec les facteurs favorisant le risque de développement de la maladie
- Actions curatives pour gérer la maladie et conduite apicole à tenir (nettoyage et désinfection des ruches et ruchers, transvasement, destruction, nourrissage, gestion du miel etc).

La varroose ne sera pas spécifiquement abordée au cours de cette journée.

Matinée

- Mise en place de la biosécurité sur les exploitations
- Les maladies du couvain :
 - o loque américaine
 - o loque européenne
 - o ascosphérose / couvain plâtré
 - o couvain sacciforme / SBV
 - o maladie de la cellule royale noire / BQCV, couvain refroidi, couvain tubulaire

Après midi

- Les maladies des abeilles adultes :
 - o nosémoses (apis et ceranae)
 - o maladie noire / CBPV
 - o maladie des ailes déformées / DWV
 - o virus de la paralysie aigue / ABPV, amibiase, acariose des trachées
- Atelier d'échange sur les ruchers de quarantaine, euthanasie et autopsie de colonies notamment

Modalités pédagogiques

- formation en groupe
- tour de table et attentes des stagiaires
- remise de documents papiers supports de la formation
- témoignage, questions, échanges et discussion
- évaluation de la formation (capacités acquises et satisfaction) : quiz et fiche d'évaluation remise à chaque stagiaire en fin de formation

Formation sollicitant les fonds de formation VIVEA dont les ressortissants sont les chefs d'exploitation, les conjoints collaborateurs, les associés exploitants. Pour les autres statuts, nous contacter.

L'inscription à la formation est obligatoire en amont, et est un engagement à participer à la journée choisie. Toute annulation d'inscription peut remettre en jeu l'équilibre financier de la journée.

Une attestation de stage vous sera délivrée sur demande à l'issue de la formation.

N° de déclaration de formation : 533 50 822 435